

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN290

présenté par

M. Bayou, Mme Chatelain, Mme Arrighi, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, M. Peytavie, Mme Pasquini, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 9, insérer l'alinéa suivant :

« L'importance du dérèglement climatique constitue un facteur de changement profond pour les armées, acteurs essentiels en matière de gestion de crise et de maintien de la paix et de la sécurité aux niveaux national et international. Les catastrophes climatiques et événements extrêmes qui résultent de la hausse de la température à l'échelle mondiale sont une source de danger et de déstabilisation majeurs pour les populations. À ce titre, la défense nationale est appelée à engager une profonde réflexion pour intégrer le changement climatique à ses missions, stratégies et plans opérationnels et tactiques. Cette démarche, engagée par un projet de stratégie ministérielle « Climat & Défense » approuvé le 25 avril 2022, doit aboutir sur un plan d'action global. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un projet de stratégie ministérielle Climat & Défense afin de préparer les forces armées au défi climatique a été approuvée par la ministre des Armées Florence Parly le 25 avril 2022.

Ce projet de stratégie ministérielle indique, de manière intéressante et claire, l'impact du changement climatique sur les missions de l'Armée dans le cadre des théâtres d'opérations extérieures, de la protection de la population française face aux événements extrêmes engendrés par le changement climatique ainsi que sur la protection de l'environnement. Il est par exemple rappelé que les armées sont engagées contre les activités illicite d'orpaillage (destructrices de la forêt guyanaise) ou dans le cadre de l'action en mer. De même, l'enjeu du secours aux populations est clairement identifié dans le cadre de la lutte contre les feux de forêts (comme l'illustre Héphaïstos) ou dans les Antilles qui seront touchées par des ouragans plus nombreux et intenses.

Il est ainsi à regretter que la loi de programmation militaire 2024-2030 ne comporte aucun développement sur l'impact du changement climatique sur la stratégie militaire de la France, alors qu'il est clairement identifié comme un élément hautement déstabilisateur par l'Armée elle-même.

Cet amendement vise donc à l'intégrer.